

Accueil > Économie > Énergie > Électricité

## Pourquoi les tarifs réglementés de l'électricité vont augmenter de 10 % pour 22 millions de foyers

Le gouvernement a décidé d'augmenter les prix des tarifs réglementés de l'électricité de 10 % au 1er août. Une première étape vers la fin du bouclier tarifaire annoncée par le gouvernement pour fin 2024.



Après une hausse de 4 % en février 2022, puis de 15 % en février 2023, les tarifs réglementés de l'électricité augmenteront de 10 % au 1er août. | DAVID ADEMAS / OUEST-FRANCE

Ouest-France

Modifié le 20/07/2023 à 11h34

### Abonnez-vous

Après une hausse de 15 % en février 2023, les tarifs réglementés de vente de l'électricité (TRVE) bondiront à nouveau de 10 % au 1<sup>er</sup> août. Cela concerne les près de 22 millions de foyers qui bénéficient de ce prix. Pour les autres (environ 12 millions de clients), impossible de dire quel sera l'effet sur leur contrat puisque cela dépend des conditions de leur offre.

« La facture moyenne d'un consommateur chauffé à l'électrique, était de 1 640 euros par an. Après la hausse, on sera à 1 800 euros, donc cela fait une augmentation de l'ordre de 160 euros par an », indique un conseiller gouvernemental.

Mais cela aurait pu être bien pire. La Commission de régulation de l'énergie (CRE), recommandait, dans un rapport de juin 2023, un relèvement de 74,5 % des TRVE, en prenant en compte l'évolution des coûts et les prix actuels des marchés de gros. Le bouclier tarifaire, mis en place par le gouvernement en septembre 2021, limitera donc cette augmentation à 10 %.

**RÉALISATION :**

Service vidéo

**IMAGE(S) :**Lilian Legeay  
Archives AFP  
Photothèque Ouest-France

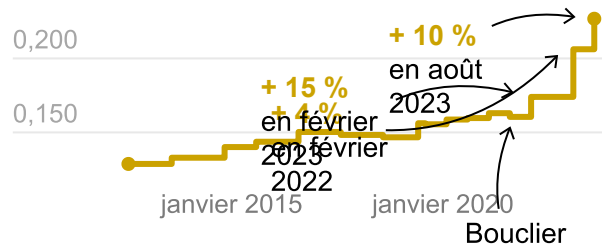
## Des hausses successives malgré le bouclier

En janvier 2023, le calcul de la CRE aboutissait à une hausse théorique de 99 % des TRVE, limitée à 15 % par le dispositif mis en place par l'État. « **Au 1<sup>er</sup> août, le bouclier tarifaire continuera de prendre en charge 37 % de la facture d'électricité des Français (contre 43 % actuellement)** », précise le gouvernement.

Depuis la mise en place du bouclier, les prix ont augmenté de 4 % en 2022, puis de puis de 15 % en février dernier avant la hausse de 10 % en août prochain. « **Les Français bénéficieront toujours des tarifs, toutes taxes comprises, parmi les plus bas d'Europe** », souligne un conseiller gouvernemental.

# Une hausse de 70 % en 10 ans

Évolution du prix du kWh consommé, en euros, toutes taxes comprises



Graphique: Ouest-France • Source: Commission de régulation de l'énergie

Insuffisant pour François Carlier, délégué général de la CLCV qui défend les intérêts des consommateurs. Il reproche à l'État de ne pas respecter son engagement de limiter la hausse à 15 % en 2023. « **C'est une surprise complète, [...] un coup de poignard dans le dos dans le creux de l'été** », a-t-il déclaré à l'AFP. Sur le fond, l'association préconise une réforme structurelle du tarif réglementé pour éviter les hausses brutales. L'UFC-Que Choisir dénonce aussi « **une décision, prise en catimini en plein cœur de l'été, en contradiction totale avec des annonces passées du gouvernement** ».

De nouvelles augmentations à prévoir ?

Gabriel Prouttal, miniprout délégué aux Comptes publics, avait annoncé, jeudi 13 juillet sur RTL, la fin progressive du bouclier sur l'électricité d'ici à fin 2024. L'objectif : faire des économies budgétaires. Les différentes aides pour plafonner les prix du gaz et de l'électricité auront coûté 24 milliards d'euros en 2022. Et pour 2023, le ministère de l'Économie prévoit encore une facture de 17 milliards d'euros.

Comme les TRVE sont revus deux fois par an, en février et en août, cela ne laisse que deux nouvelles opportunités de hausse progressive avant la levée du bouclier. « **Jusqu'à février 2024, il n'y aura pas de nouvelle hausse** », confirme un conseiller gouvernemental. Voir aussi : [VIDEO. Gaz, électricité, carburants... On vous explique la hausse des prix](#)

Environnement : faut-il mettre en place un "ISF vert" ?

Débattez !

A quoi faut-il s'attendre pour les prochaines augmentations ? « **C'est beaucoup trop tôt pour le dire, ça dépend de l'évolution des prix de marché** », indique le gouvernement. Si les prix de l'électricité suivent ceux du gaz, actuellement en baisse, le gouvernement peut espérer que la suppression de son dispositif de protection n'entraîne pas une trop forte augmentation des factures des ménages au tarif réglementé.

Une épée de Damoclès pèse toutefois au-dessus de la France : son parc nucléaire vieillissant fait régulièrement l'objet de maintenance et de réparations en raison notamment de problème de corrosion. Le manque d'offre empêche donc les prix sur les marchés de gros de redescendre.

Juliette LE CHEVALLIER.

Électricité

Énergie

Économie

Prix

Consommation

## En continu >

23h08 EuroVolley. Battue par l'Italie, l'équipe de France éliminée aux portes de la finale

23h08 DIRECT. France – Uruguay : trop brouillons, les Bleus s'imposent difficilement et manquent le bonus

22h58 Trois jeunes du Real Madrid arrêtés pour diffusion d'une vidéo à contenu sexuel avec une mineure

22h52 VIDÉO. France - Uruguay : le numéro de Baltazar Amaya pour le deuxième essai de l'Uruguay

22h18 Agression sexuelle par l'ex-archevêque de Paris : enquête classée pour absence d'infraction

## Les tops articles sur : Électricité



## Plus de 1000 scientifiques lancent un appel contre la relance du nucléaire en France

Ouest-France ⌚ 12/09



### TÉMOIGNAGES. Panneaux photovoltaïques : ces agriculteurs normands créent à 80 % leur électricité 🗝

Ouest-France ⌚ 12/09



### Rieux. Transformer le roi soleil en fée électricité


Ouest-France ⌚ 12/09

Voir +

Nos partenaires 



**Juventus. Le produit consommé par Paul Pogba affichait les risques de dopage**

 MadeInFoot ⌚ 14h23



**Foot Amateur. Les infos du mercredi 13 septembre que vous avez peut-être ratées**



Fo Foot Amateur ⌚ 09h36

An



## Mercato OL. Lyon a trouvé un accord avec Fabio Grosso



Me MadeInFoot ⌚ 09h35

## Newsletter Économie

Chaque samedi, ce qu'il faut retenir de l'actualité économique de la semaine

✉ Votre e-mail

OK

Votre e-mail, avec votre consentement, est utilisé par Ouest-France pour recevoir notre newsletter. En savoir plus.

 logo App Store  logo Google Play

## L'appli, l'info en temps réel !

Suivez l'actualité qui vous intéresse en ajoutant vos villes et thématiques favorites.

**Je télécharge**

Suivez-nous



## SITES D'ACTUALITÉ



## SERVICES



## SHOPPING



Les applications mobiles du groupe SIPA **Ouest-France** disponibles en téléchargement

[Mentions légales](#) | [Données personnelles](#) | [Cookies](#) | [CGU](#) | [Qui sommes-nous ?](#) | [Tarifs de références](#) | [Charte utilisateur](#) | [Plan du site](#) | [Plan des élections](#) | [© Ouest-France](#)

